

PROGRAMME
D'ACTION

3

- Eliminer les obstacles à l'entrée sur le marché
- Baser les décisions d'utilisation des terres sur la valeur réelle des forêts
- Veiller à ce que les marchés de services environnementaux profitent aux pauvres
- Soutenir les associations et le financement des entreprises forestières locales



Saisir les
opportunités
émergentes



SAISIR LES OPPORTUNITÉS ÉMERGENTES

Éliminer les obstacles à l'entrée sur le marché

Les petits producteurs de bois d'œuvre et autres produits forestiers sont fréquemment soumis à des contrôles onéreux lors de la récolte, du transport et de la vente de leurs produits, alors que les compagnies d'Etat et les grands producteurs sont parfois subventionnés. Les Etats devraient offrir un environnement propice sur les marchés où les petits producteurs détiendraient un avantage comparatif. Une autre étape consiste à favoriser l'accès des pauvres aux activités plus rentables et dynamiques offertes par la filière bois, comme la transformation secondaire et les appuis des services forestiers.

L'accès à l'information sur la valeur commerciale des ressources forestières est crucial. Les petits producteurs ont besoin d'une aide pour analyser leurs marchés et devenir compétitifs. Ils doivent aussi apprendre la viabilité financière et organisationnelle des différents modèles commerciaux et comment gérer les risques du marché.

Baser les décisions d'utilisation des terres sur la valeur réelle des forêts

Dans le système foncier forestier dominé par l'état et les concessions, les ressources forestières sont sous-estimées. Les méthodes d'évaluation actuelles des biens et services forestiers ne font pas état des coûts et avantages réels. En particulier, elles ne prennent pas en compte les coûts d'opportunité du renouvellement des ressources forestières, en particulier le rôle des ruraux dans la production et la fourniture de ces ressources. Les perdants sont les pauvres en milieu rural, de même que la forêt qui reste une forme d'utilisation des terres peu attrayante. Un meilleur contrôle de la ressource et une meilleure sécurité des droits fonciers pour les pauvres garantiraient la prise en compte de ces valeurs dans les mécanismes de marché. En outre, il incombe aux responsables politiques de les reconnaître et de ne pas les ignorer au moment de prendre leurs décisions.

Veiller à ce que les marchés de services environnementaux profitent aux pauvres

Les marchés qui paient pour les services environnementaux, tels que la protection des bassins versants, la fixation du carbone et la conservation de la biodiversité, existent déjà ou sont possibles dans de nombreux pays. Le principe de base est que ceux qui profitent des services que la forêt offre devraient payer ceux qui l'entretiennent - souvent les pauvres en milieu rural. En même temps, les pauvres doivent pouvoir tirer parti de ces paiements d'une manière rentable et équitable. Si on veut que les marchés des services environnementaux favorisent les pauvres, il faut garantir leurs droits; les paiements devraient être traités comme des produits complémentaires - et non substitutifs - de l'utilisation durable des forêts; et les systèmes de transactions commerciales et de respect du marché doivent être équitables, transparents et efficaces.

Soutenir les associations et le financement des entreprises forestières locales

Un soutien accru est nécessaire pour améliorer la capacité des petites entreprises locales d'accéder aux marchés et de répondre à la demande. Le renforcement des organisations, des coopératives, des alliances et des fédérations de producteurs peut abaisser les coûts de transaction, de négociation et favoriser les économies d'échelle.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, FORÊTS ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La biodiversité dans les forêts aménagées et l'agriculture peut s'avérer **plus importante** pour les pauvres que la biodiversité dans les aires protégées. Au Nigéria, la variété et le rendement de bois de feu et de fruits tirés de terres agricoles gérées judicieusement sont plus élevés que sur les terres boisées locales. Les efforts mondiaux de conservation seront **plus efficaces** et aideront davantage les pauvres s'ils favorisent une gestion durable de la biodiversité au lieu de se concentrer uniquement sur la protection des forêts.

MARCHÉS, FORÊTS ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Dans la plupart des pays, les petites entreprises de produits forestiers comptent parmi les trois principales activités commerciales rurales non agricoles. Plus d'un quart du bois d'œuvre du Brésil est produit par les micro-entreprises. En Afrique du Sud, la politique gouvernementale a **accru les possibilités** pour les paysans les plus pauvres de participer aux marchés de bois d'œuvre, et les grandes entreprises favorisent le partenariat avec les ruraux en matière de plantation, ce qui offre des avantages locaux considérables.

Des mesures de soutien sont également nécessaires pour protéger les droits des employés, en particulier dans les contrats d'adjudication et de sous-traitance.

Des innovations sont nécessaires pour le financement des entreprises forestières locales. Le crédit tend à favoriser les plus riches, en particulier ceux qui détiennent des titres de propriété individuels. Les pauvres continueront à recourir en premier lieu à l'épargne pour investir. De nombreux plans d'épargne individuels et collectifs se sont avérés efficaces dans le secteur forestier. Les négociants de produits forestiers et les organismes de conservation doivent aider davantage les entreprises forestières locales, et l'aide aux entreprises locales pourrait se révéler un investissement efficace pour les sociétés de capital-risque.



Les ressources forestières fournissent des débouchés commerciaux, des emplois et des revenus pour les pauvres.

